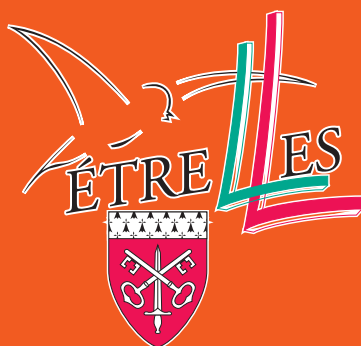


L'Étrellois

BULLETTIN MUNICIPAL / N°73 / NOVEMBRE 2017



**POUR LE PROCHAIN ETRÉLLAIS,
DÉPÔT DES ARTICLES
LE 2 MARS 2018
DERNIER DÉLAI. SORTIE PRÉVUE
COURANT AVRIL 2018.**

Rappels :

- Pour les associations **une demi-page et 2 photos maximum**
- Articles signés par les auteurs
- Fournir des fichiers word et non des fichiers PDF.
- 2 possibilités :
 - envoi par mail à la mairie : mairie.etrelles@wanadoo.fr
 - Ou
 - dépôt par clé USB à la mairie.

MAIRIE

Horaires d'ouverture

Lundi : 14h00-17h00

Mardi, mercredi, vendredi
9h00-12h15 et 14h00-17h00

Jeu. : fermée (pas de permanence téléphonique)

Samedi : 9h00-12h00

Tél. 02 99 96 62 11

Fax 02 99 96 53 37

Mail : mairie.etrelles@wanadoo.fr

Site internet : www.ville-etrelles.fr

Pensez à vous inscrire à la newsletter

Permanences en Mairie

- Mme Le Maire : sur rendez-vous.
- Rencontre 1^{er} adjoint et élue CCAS :
 - 1^{er} samedi du mois en mairie
 - de 10h30 à 12h
- Autres adjoints sur rendez-vous.

Bulletin municipal d'information quadrimestrielle
Dépôt légal : 4^e trimestre 2017

Directeur de la Publication :

Mme Le Maire d'Étrelles M.C. Morice

Comité de rédaction : Monique Le Sollic, Stéphanie Savatte, Stéphane Davenel, Guy Rousselet, Nicolas Turmeau, Jean-Pierre Garnier.

Conception et impression :
Imprimerie Morvan-Fouillet - Vitré

Édito du Maire



2017 « Étrelles en chantier »

Ce n'est pas pour rien que cet été, les espaces verts du cœur de bourg étaient émaillés de panneaux représentant les divers métiers de l'artisanat présents sur la commune tout au long de cette année 2017...

Mairie, Zac de la Plesse, rues de Normandie et du Chardonneret, et dans quelques jours les Bornes d'Apport

Volontaire pour les déchets dans les quartiers qui n'étaient pas encore desservis (voire articles dans les pages vie communale)

Mais déjà 2018 se profile : Le lancement de la tranche 2 de la Zac de la Plesse et le chantier structurant de la maison pluridisciplinaire de santé.

En cette fin d'année 2017 un mot est sur toutes les lèvres : Notre bureau de tabacs / Presse.

C'est sciemment que j'emploie l'adjectif possessif NOTRE car la fermeture de ce commerce affecte toute la population car il rythmait dès 7h30 un flux de vie plus ou moins dense selon les heures mais constant dans notre bourg. Sa fermeture a choqué les Étrellois mais aussi tous ceux de La Guerche, de St Germain du Pinel, de Vergéal ou de Domalain qui en passant sur la RD 178 faisait un détour par Étrelles pour le journal, le tabac ou un jeu... Une liquidation est en cours et la mairie est en contact avec la mandataire judiciaire, pour être informée de la suite de la procédure. Chacun attend le repreneur et la réouverture !

Nous sommes tous concernés par la pérennité de nos commerces ! Nous voulons trouver à deux pas de notre foyer les services de proximité qui nous ont fait choisir cette cité plutôt qu'une autre lorsque nous avons décidé de nous y installer. Le tissu commerçant est fragile à 7 kms de Vitré, et la perte d'un commerce peut vite devenir inquiétante pour ceux qui restent.

Avec près de 31 maisons en construction, et le lancement début 2018 d'une nouvelle tranche de terrains à bâtir, Étrelles est une commune attractive pour ce service de proximité.

Des communes beaucoup plus petites que la notre ont fait le choix de racheter le dernier commerce, se substituant à l'initiative privée, pour y conserver un espace de proximité ouvert à tous où l'on trouve le nécessaire ... mais les retours sont souvent moroses... un locataire n'est pas aussi investit que ne l'aurait été celui qui aurait pris le risque... l'investissement public n'est pas le garant de la réussite de l'activité. « C'est le commerçant qui fait le commerce » le vieil adage est toujours d'actualité et ce quelque soit la commune ...

Dans quelques jours aura lieu le grand weekend du Téléthon, et de nombreux acteurs locaux sont déjà à pied d'œuvre pour cette édition 2017. Nous leur adressons nos vœux de réussite pour cette nouvelle édition ; qu'elle rassemble tous les Étrellois dans un formidable élan de solidarité.

Aux petits comme aux plus grands, j'adresse mes sincères vœux pour de joyeuses fêtes de Noël et un début d'année 2018 riche de joie, de bonheur et de santé.

Le Maire

Marie Christine MORICE

Vœux du Maire

Le dimanche 7 janvier 2018
à 11h

État Civil

NAISSANCES

Le 12/06/2017	Léana PIRES	17 rue du Pré Neuf
Le 13/07/2017	Eden MOTAY LOMBARD	24 rue de la Moutaudière
Le 22/07/2017	Loris GARAULT	7 E rue de la Vigne
Le 25/07/2017	Emile JEANNEAU	5 Lieu-dit « La Loge »
Le 4/08/2017	Nino CATROUILLET	1 Impasse des Fauvettes
Le 13/09/2017	Sacha ROGERG	5 Impasse des Bouleaux

MARIAGES

Le 24/06/2017	Marine DANIAU Pierre FRAPPIER	15 rue du Champ Fleuri Etelles
Le 26/08/2017	Sandrine DESILLE Yoann CARTRON	20 rue du Pré neuf Etelles



Sandrine DESILLE
et Yoann CARTRON



Marine DANIAU
et Pierre FRAPPIER

DÉCÈS

17/06/2017	Gisèle JEULAND née SIBON	5 rue Hyacinthe Hévin
08/07/2017	Clémentine BEDIER née ROUSSIGNÉ	5 rue Hyacinthe Hévin
08/07/2017	Jean BADIER	5 rue Hyacinthe Hévin
19/07/2017	Francis PLANCHAIS	5 rue Hyacinthe Hévin
06/08/2017	Marcel LECHEVALLIER	31 rue du Chardonneret
23/08/2017	Marie-Josèphe JOUAULT née DOUARD	10 bis rue Normand d'Etelles
25/08/2017	Marcel ORHANT	5 rue Hyacinthe Hévin
25/08/2017	Toussaint JETTER	3 Avenue du Mazé
26/08/2017	Rosalie BLOT née JEULAND	5 rue Hyacinthe Hévin
29/08/2017	Patrice GASNIER	La Faverie
06/09/2017	Jean-Claude MADELINE	10 rue Ile de France
25/09/2017	Yvonne BARBOTIN née TOUJIN	5 rue Hyacinthe Hévin
26/09/2017	Pierre MARTIN	7 rue d'Auvergne
30/09/2017	Michel SOUVESTRE	5 rue Hyacinthe Hévin

Chers amis, bientôt c'est la fin de l'année. Que chacun en soit remercié, surtout aux membres de l'Equipe Pastorale Paroissiale (EPP), aux catéchistes, aux enfants de chœur, aux sacristains et sacristines, aux pères et mères de familles, aux différents groupes et associations, avec bien sûr leurs différents responsables, aux communes (Vergéal, Torcé, Saint Germain du Pinel, Brielles, Argentré-du-Plessis, le Pertre et Etelles), aux chrétiens qui accompagnent les familles en deuil, les guides obsèques, aux fleuristes, celles qui tiennent à la propreté de nos Eglises.

Père Bénigne IKANI, curé

Dates importantes :

- Noël : Dimanche 24 soir et Lundi 25
- Vœux de la paroisse : Vendredi 2 Février (salle Ouessant à Argentré)
- Entrée en Carême : Mercredi 14 Février
- Semaine sainte : Dimanche 24 Mars(Rameaux)-samedi 31(Pâques)
- 1^{ère} Des communions :
Dimanche 27 Mai (Etelles Torcé et Vergéal) à Etelles
Dimanche 3 Juin (Saint-Germain et Argentré) à Argentré
Samedi 16 Juin (Saint-Germain et Argentré) à Argentré
Dimanche 17 juin (Brielles, Le Pertre et Gennes...) à Le Pertre
- Communion solennelle ou Profession de Foi :
Samedi 9 juin à Argentré
Dimanche 10 à Etelles ou à Le Pertre

SOMMAIRE

Etat-civil.....	p 3
Les nouveautés.....	p 4
Vie pratique.....	p 5
Vie communale.....	p 6 à 8
Conseils municipaux.....	p 9 à 12
Vie scolaire.....	p 13 - 14
Vie associative.....	p 15 à 18
Calendrier des fêtes.....	p 19

Horaires de messes

Deuxième et quatrième
dimanches du mois : 10h30

Tél : 02 99 96 61 55

Secrétariat : Du lundi au vendredi
de 10h00 à 12h00 et de 14h30 à 16h30

Urgences..... 02 99 96 61 55
Diacre J.M. QUETIER 02 99 49 58 69

Permanence presbytère d'Etelles, tous les
mardis, de 10h à 12h.



**INFORMATIONS
SUR ETELLES**

**Inscrivez vous
à la newsletter !**

Diffusion le 15 du mois
sur votre messagerie

Déchetterie

Argentré-du-Plessis

Route du Pertre

Horaires d'ouverture :

Lundi : 10h-12h / 14h-18h

Mardi : Fermée

Mercredi : 9h-12h

Jeudi : Fermée

Vendredi : 14h-18h

Samedi : 9h-12h / 14h-18h

Besoin d'informations sur la paroisse, demander le guide paroissial ; passer à l'accueil 1 place Notre Dame 35370 Argentré du Plessis (lundi au samedi 10h-12h et 14h30 à 16h30). Nous écrire par mail : paroissende35@orange.fr ou par téléphone 02 99 96 61 55

Les nouveautés



DIAGNOSTICS IMMOBILIERS A ERELLES

Depuis le 1^{er} Août, l'entreprise DIAGAMTER est installée à La Faverie à Etrelles. Celle-ci est codirigée par Anthony DUCHATELLE et Stanislas TERTRAIS.

Anthony est en charge du démarchage commercial auprès des professionnels de l'immobilier, quant à Stanislas, il est le diagnostiqueur certifié et réalise tous les diagnostics immobiliers obligatoires pour vendre ou louer un bien immobilier (maison, appartement, bureau, local commercial) en Ille & Vilaine et sur une partie de la Mayenne.



Anthony Duchatelle & Stanislas Tertrais

Le diagnostic immobilier est une profession réglementée, c'est pourquoi Anthony et Stanislas ont choisi d'intégrer le réseau Diagamter afin de s'appuyer sur une connaissance parfaite de la législation en cours et un savoir-faire de plus de 20 ans.

L'agence d'Etrelles est à votre disposition au 02.57.74.00.35 de 9h à 19h du lundi au vendredi et de 9h à 13h le samedi matin, Anthony et Stanislas sont à votre écoute et saurons vous conseiller sur les diagnostics à effectuer pour vos biens immobiliers. Votre cabinet Diagamter réalise les DPE (Diagnostics de Performance Energétique), les Diagnostics Amiante, Plomb (CREP), Electricité et Gaz (Vente et Location), Mérules, Termites, Etats Parasitaires, Surfaces Habitable et Carrez ainsi que les ERNMT (Etat des Risques Naturels, Miniers et Technologiques), Plans 3D et Photos 360°.

DIAGAMTER - La Faverie - 35370 ERELLES - 02.57.74.00.35 - vitre@diagamter.com - www.diagamter.com

**Arrivée
du Compteur Linky
sur Etrelles à partir
de décembre 2017.**



Romuald GUEDEU,
propriétaire du P'tit Bilig,

vous accueille les mercredis de 17h à 21h place Chanoine
Delalande pour la vente de galettes et de crêpes à emporter.
Possibilité de commander au 06 42 25 29 40.



Rectificatif

Une erreur s'est glissée dans l'article de Mirjana LANDAIS-FILNAMBUR Psychomotricienne D.E. paru dans le bulletin de juillet 2017. Le téléphone est erroné. Si vous souhaitez la joindre, le numéro à composer est le suivant : **06 46 70 72 70.**



Dialoguons

Vos remarques, vos suggestions nous intéressent. Déposez les coupons en mairie.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

A déposer dans la boîte aux lettres de la mairie, aucune réponse ne sera donnée aux bulletins anonymes.

L'ADMR D'ARGENTRE DU PLESSIS

Des services adaptés à tous

Faisant partie du réseau national ADMR, l'Association ADMR d'Argentré du Plessis représentée par Mme Annick TIREAU Présidente répond aux besoins de tout public : seniors, personnes en situation de handicap, familles ayant besoin de garde d'enfants ou de soutien ménager...

L'ADMR peut vous offrir une large gamme de services à domicile (ménage, repassage, préparation des repas, entretien du linge, courses, téléassistance, portage des repas en liaison froide, garde d'enfants, ...) qui permettent de mieux organiser votre vie ou de surmonter des difficultés passagères.

Les bénévoles, acteurs moteurs de l'Association, recrutent et organisent le travail des salarié(e)s. Ils sont présents pour vous rencontrer, vous écouter et trouver la solution adaptée

à vos difficultés. Connaissant bien l'environnement et les contraintes des familles, ils vous accompagnent pour monter les dossiers appropriés (demande de prise en charge).

L'association ADMR du canton d'Argentré du Plessis dessert les communes suivantes : Argentré du Plessis, Le Pertre, Brielles, Gennes sur Seiche, Saint Germain du Pinel, Domalain, Vergeal, Torcé, Etreilles, Erbrée, Mondevert et Bréal sous Vitré.

Chaque service bénéficie d'une réduction d'impôt de 50%...Alors n'hésitez plus...

N'hésitez pas à contacter le bureau pour toutes demandes :

- Accueil au public
Mardi et jeudi de 8h à 12h
- Accueil téléphonique
Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30



ADMR Argentré du Plessis
11 Rue Alain d'Argentré
35370 Argentré du Plessis
Tél : 02 23 55 06 17

Mail : argentre.asso@admr35.org

L'Association recherche également des bénévoles ayant du temps libre, aimant le contact et voulant s'investir dans la vie associative de sa commune.

Pour plus d'information, contactez le secrétariat au 02 23 55 06 17.

Remise de médailles



Vie communale

TRAVAUX DE LA MAIRIE

Nous avons un planning de mise aux normes des bâtiments recevant du public pour les personnes à mobilités réduites. La mairie étant le premier bâtiment concerné.

Les travaux sont terminés, le réaménagement s'est fait début novembre. Il reste quelques finitions d'aménagement extérieur pour les espaces verts en concertation avec les agents communaux.

Ce fut des travaux d'une grande complexité entre l'ancien bâtiment et l'agrandissement, des surprises dans la rénovation et des conditions de travail éprouvantes en fin de chantier.

Nous remercions les entreprises qui ont respecté leurs engagements et le délai des travaux.

Nous remercions également



le personnel administratif et le responsable technique pour leur patience et leur compréhension durant cette période de travaux. Ce n'était pas facile de travailler dans un environnement bruyant pour les agents en mairie et pour les agents délocalisés à la Maison des Associations.

Nous leur souhaitons une bonne installation dans les nouveaux locaux.

Suite à l'inventaire des bâtiments communaux réalisés par l'ADAP en



2015, nous continuerons la rénovation pour l'accessibilité des personnes à mobilités réduites. Nous avons un planning sur 9 ans pour toutes les rénovations. La salle des mariages sera le second bâtiment. Les travaux débuteront fin d'année 2017, ceci consiste à changer la porte d'entrée et modifier les sanitaires pour être aux normes PMR (personnes à mobilités réduites).

L'adjoint aux bâtiments
Laurent Fesselier

TRAVAUX VOIERIES

Les travaux de finition de voirie rue de Normandie sont terminés donnant toutes satisfactions aux riverains. (54 008€ HT)

Les travaux de réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales rue du Chardonneret sont également terminés. (225 298€ HT)

Les riverains ne devraient plus être inondés en cas d'orages classiques.



ZAC DE LA PLESSE

Les travaux de la ZAC de la Plesse avancent bien. Le raccordement entre l'allée du Verger et la rue du Pré Neuf est terminé. Deux emplacements de conteneurs semi-enterrés sont mis en place. Un sentier piéton a été réalisé le long du ruisseau de Voloir. Les lots étant pratiquement tous vendus, la seconde tranche ne devrait pas tarder.

L'éclairage du secteur de la Moutaudière, qui était régulièrement en panne, a été renouvelé. Tous les candélabres sont maintenant à leds. Le chantier a duré assez longtemps à cause du remplacement de certains câbles dans le sol qui n'étaient pourtant pas si anciens ! L'allée du Verger, l'allée Ile de France et une partie de la rue Hyacinthe Hévin font également partie de la première tranche de renouvellement de l'éclairage public. 2 autres tranches suivront.



Travaux du secteur de la Moutaudière

CONTENEURS SEMI-ENTERRÉS

Suite à la réunion du 18 octobre, la troisième et dernière tranche de mise en place des conteneurs semi-enterrés va être réalisée. L'ensemble de la partie agglomérée sera désormais collectée en apport volontaire. Même si d'un côté, pour certains, c'est un inconvénient d'apporter leurs déchets à ces bornes, d'un autre côté, il n'y a plus de passage de camions poubelles dans les impasses, le dépôt peut se faire tous les jours (de 8 à 20h) et l'on ne se pose plus la question des fériés.

L'adjoint à la voirie
Stéphane Davenel

DONS DE FLEURS

Le traditionnel don de fleurs a eu lieu le samedi 21 octobre de 10h à 12h. Une trentaine de personnes est venue chercher des plants de vivaces mais aussi des conseils auprès du responsable des services techniques.



PROPRETÉ

Les propriétaires de chiens et chats sont tenus de laisser les trottoirs propres en ramassant les déjections de leurs animaux.

Merci pour les piétons.



INCIVILITÉ



Déchets laissés sur le domaine public.

DESTRUCTIONS DE NIDS DE FRELONS ASIATIQUES POUR :

- **2016** : 19 nids détruits pour un montant de 795€ pour la Commune
- **2017** : 10 nids détruits à ce jour pour un montant de 407€ pour la Commune



LES JEUNES CITOYENS AU CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 9 juin. Les élèves de CM1 CM2 des écoles ont été accueillis par Mme Morice, maire d'Étrelles et deux de ses adjoints, Mme Buffet et M Fesselier, afin de leur faire découvrir le fonctionnement d'un conseil municipal.

Après une courte présentation sur le rôle et le déroulement d'un conseil municipal, les élèves ont été répartis par groupe pour débattre de deux sujets : comment bien se déplacer dans sa commune et que fait-on pour sa sécurité et celle des autres.

Ensuite Mme Buffet a fait une mise en commun des réflexions et les élus ont organisé pour les élèves un conseil municipal fictif. Ceux-ci se sont placés dans les mêmes conditions : certains à la table du conseil et les autres jouant le rôle du public. Deux élèves ont été désignés pour jouer le rôle des journalistes.



Mme Morice a proposé trois délibérations :

- Le permis vélo est-il nécessaire ? Le conseil a répondu oui à l'unanimité.
- Faut-il faire un règlement sur les règles de vie à respecter dans la commune ? Oui à l'unanimité.
- Faut-il écrire ce règlement ensemble ? Oui à l'unanimité.

Les élèves ont ainsi appris les règles du vote : être d'accord, ne pas être

d'accord, s'abstenir. Le conseil s'est terminé comme dans la réalité par les affaires diverses : les projets 2018 pour la jeunesse c'est-à-dire une barre de slide pour le skate park et le remplacement des structures de jeux dans le parc de la commune.

Cet après-midi s'est achevé par un goûter offert par la municipalité. Avant de se quitter les élèves ont été amenés à donner leur avis sur cette action citoyenne : elle a été en général très appréciée.

Vie communale

COMMISSION ENFANCE JEUNESSE INTERGÉNÉRATION

Une rentrée bien mouvementée avec un nouveau ministre de l'éducation !

Se concerter avec les directeurs d'écoles, parents, acteurs éducatifs est une priorité et à ce titre le comité de pilotage a validé une rentrée à 4 jours et demi pour la troisième année de Projet éducatif de territoire (ce qui a été demandé en 2014 aux communes).

Une évaluation auprès des familles en septembre 2016 ainsi qu'en 2017 avec les acteurs éducatifs (écoles, associations locales...) a été adressé aux services de l'éducation nationale fin septembre dernier.

Avec 337 enfants scolarisés à la rentrée 2017/2018 et une augmentation d'enfants étrelais, ces effectifs sont identiques à la mise en place de la semaine de 4 jours 1/2 en 2014 (répartition à la dernière rentrée : 107 à l'école publique, 230 à l'école privée).

Les parents des écoles, enseignants seront questionnés avant Janvier sur la dérogation possible de revenir à 4 jours à la rentrée 2018/2019 (tous les documents sont consultables sur le site internet de la mairie : Note intéressante sur un bilan de la réforme par le Sénat à lire !).

L'association des maires rencontre le gouvernement au congrès des maires en novembre prochain avec beaucoup de questionnements suite à ce grand bouleversement dans l'éducation nationale.

Qu'en est il du rythme de l'enfant et de son bien être ? Il fallait augmenter les jours de classe dans l'année pour alléger le temps de classe et ainsi

favoriser l'apprentissage : l'objectif étant d'améliorer les résultats scolaires et le rang de la France dans le classement L'OCDE (cette organisation a pour mission d'aider les pays à mettre en place des politiques et des pratiques visant à améliorer la qualité, l'équité et l'efficacité de leur système éducatif). Aujourd'hui, le ministre propose une dérogation surtout concertée pour revenir à 4 jours donc 144 jours de classe alors que les autres pays sont à 187 en moyenne sauf s'il décide de rogner sur les vacances scolaires.

Autres points abordés :

- présentation par le comptable de la mairie du calcul du coût de fonctionnement de l'élève, temps mutualisé pour la garderie, accueil de loisirs dans le pôle enfance.
- extension du module cantine école publique : 20.100 € H.T aux vacances d'automne (dans une tranche conditionnelle de l'école était prévu un restaurant scolaire mais avec la maison de santé qui n'a pas pu être en portage privé et donc en charge financière pour la collectivité, ce projet est retardé), l'extension va permettre de passer de 45 repas à 75 par service (2 services actuels).
- Depuis deux ans : les tarifs garderie ne changent pas, les tarifs cantine augmentation de 0,06 € pour les élémentaires uniquement!
- une structure jeux à l'école et à l'accueil de loisirs : partenariat financier des deux associations (école parents d'élèves et accueil

de loisirs à hauteur de 1 000 € chacune) avec la commune d'Étrelles = coût total 12 000 €

- Semaines d'activités jeunes sur le territoire (Audit d'une trentaine de parents en octobre dernier questionné sur l'intérêt d'activités sur la commune présenté à la commission) : peu de retour des enfants inscrits aux activités alors que soutien de la collectivité au niveau territoire dans le développement de la politique jeunesse avec un partage communautaire. Quelle perspective pour 2018 en analysant ces retours parents surtout que le coût financier est peu élevé pour les familles ?
- RIPAME : Assistantes maternelles, parents, enfants : les candidatures viennent de se terminer, une délibération sera bientôt prise en conseil municipal, une demande d'investissement matériel a été réalisée auprès de la CAF qui subventionne à hauteur de 80 %.
- semaine bleue organisée avec Christèle et Jérôme animateur Maison de Retraite en partenariat avec les écoles, accueils de loisirs et assistantes maternelles
- des dates de semaines de vacances de Pâques en 2018 qui vont sûrement changer ! En attente de validation du service académique.
- 21 naissances fin septembre 2017 répertoriés sur la commune (moyenne de 25 depuis 4 ans !)

Christèle BUFFET
Adjointe

Après quatre années de formation

c'est avec **Emotion et Fierté** que Nathan Messu jeune sapeur pompier étrelais s'est vu remettre son diplôme lors de la journée départementale qui s'est déroulée sur notre territoire ce samedi 7 octobre.

Bienvenue à Nathan à la caserne Argentré/Étrelles et sincères remerciements pour ton engagement !

Christèle BUFFET
Adjointe à la jeunesse



Séance du Lundi 10 Juillet 2017

Présents : Mme MORICE Marie-Christine, Maire, Mmes : BUFFET Christèle, HARNOIS Rachel, LE SOLLIEC Monique, LOUAPRE Marina, LOUVEL Valérie, ROBIN Catherine, SAVATTE Stéphanie, THEOT Blandine, MM : DAVENEL Stéphane, DESILLE Arnaud, FESSELIER Laurent, GARNIER Jean-Pierre, GAUTHIER Vincent, LEGOURD Christian, MAUDET Bernard, ROUSSELET Guy, THÉBERT Noël

Excusé(s) ayant donné procuration : MM : MAUXION Jean-Luc à M. GARNIER Jean-Pierre, TUMOINE Daniel à Mme MORICE Marie-Christine

Excusé(s) : Mme BARBOT Aurélie, M. TURMEAU Nicolas

Secrétaire de séance : M. DESILLE Arnaud

Vitré Communauté – Renouvellement de la convention de gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage

La compétence en matière d'accueil des gens du voyage est une compétence détenue par Vitré Communauté.

La gestion des aires d'accueil est confiée aux Communes.

La Convention de gestion de l'aire d'accueil d'Etelles s'est terminée au 30 Juin 2017.

Vitré Communauté propose de la reconduire pour une durée d'une année, soit jusqu'au 30 Juin 2018, moyennant le versement d'une indemnité de 500€ par mois.

Mme Le Maire explique qu'il n'y a pas eu de revalorisation depuis plusieurs années (400€/mois environ). Par ailleurs la Commune devra mettre en place un protocole de scolarisation.

Le fait d'avoir l'aire d'accueil sur sa Commune génère des impayés de cantine et de garderie liés à la scolarité des enfants de gens du voyage, et ces impayés ne sont pas pris en charge dans le cadre de la convention par Vitré Communauté.

La Commune a adressé un courrier à Vitré Communauté. La compétence jeunesse n'étant pas une compétence de Vitré Communauté, cette dernière ne peut juridiquement pas rembourser les impayés périscolaires des aires d'accueil. Il a été proposé une augmentation de 100€/mois sur la convention pour compenser, en partie, ces impayés.

vote : A l'unanimité, Pour : 20

Vitré Communauté – Groupement de commande

Dans le cadre d'un programme national d'équipement numérique des écoles, la ville de Vitré doit équiper les écoles publiques maternelles et élémentaires de son territoire en matériel, et notamment dans un premier temps en vidéoprojecteurs interactifs à ultra-

courte focale.

A l'initiative de Vitré Communauté, il est proposé également d'associer l'ensemble des communes volontaires pour équiper les écoles publiques et privées du territoire afin que chaque établissement scolaire puisse offrir à ses élèves les mêmes conditions de travail et d'apprentissage.

Par ailleurs, ce projet est éligible à différentes aides ou subventions :

- auprès de l'État (25 % au titre de la DETR - dotation d'équipement des territoires ruraux),
- auprès de la région Bretagne (42,82 % au titre des financements régionaux du Contrat de partenariat Europe – Région – Pays).

Hors subvention, un vidéoprojecteur interactif à ultra-courte focale coûte entre 1200 et 1500€ TTC.

Mme Le Maire propose de commander 3 vidéoprojecteurs interactifs à ultra-courte focale pour équiper les classes de l'école publique d'Etelles.

Mme Le Maire précise que l'école privée Notre Dame de Lourdes peut bénéficier de ses subventions, par l'intermédiaire de Vitré Communauté, et a d'ailleurs commandé 5 vidéoprojecteurs.

vote : A l'unanimité, Pour : 20

LGV – Rétrocession des emprises définitives

L'aménagement foncier de la LGV est désormais terminé.

Dans le cadre de la convention de rétablissement des communications routières, il était convenu avec EIFFAGE que la Commune d'Etelles récupère certaines emprises de la LGV.

Mme Le Maire présente le plan en séance. Les rétrocessions se trouvent sur 2 secteurs : Le Pot de Vinière et au Nord de la Motte-Gérard.

Mme Le Maire informe qu'Eiffage Rail Express entretiendra la ligne LGV pendant 25 ans mais que ces rétrocessions aux Communes entraîneront des surfaces de domaine communal supplémentaires à entretenir.

M. DAVENEL constate d'ailleurs que certaines parcelles sont pleines de chardons. Il propose donc de demander à Eiffage un fauchage préalable des parcelles rétrocédées.

M. GAUTHIER demande si ces rétrocessions sont à titre gracieux. Oui c'est le cas.

- De valider la rétrocession à la Commune des parcelles
- De demander à Eiffage Rail Express un fauchage de ces parcelles préalablement à la rétrocession

vote : A l'unanimité, Pour : 20

ZAC de la Plesse – Vente de lot

La Commune a reçu une promesse d'achat pour un lot de la ZAC de la Plesse – tranche 1.

- De vendre le lot ci-après.

vote : A l'unanimité, Pour : 20

Vie Municipale – Convention de mise à disposition Espace H. BRILLANT

La Commune d'Etelles a été approchée pour l'implantation d'une nouvelle activité paramédicale, la psychomotricité.

En effet, Mme LANDAIS-FILNAMBUE est psychomotricienne et souhaite s'installer sur Etrelles.

Elle est intéressée pour intégrer la maison de santé. Cependant, dans l'attente de la construction de celle-ci, Mme LANDAIS-FILNAMBUE souhaiterait conforter sa patientèle.

Elle démarrerait son activité fin août 2017.

Il s'agit d'une profession médicale complémentaire à celles déjà existantes sur Etrelles (orthophoniste, sages-femmes).

Elle informe que Mme LANDAIS-FILNAMBUE habite d'Etelles et qu'elle s'engage à intégrer la Maison de santé.

vote : A l'unanimité, Pour : 20

Finances – Fixation d'un taux horaire pour les travaux communaux

La Commune a régulièrement des interventions à réaliser pour réparer des dégradations causées aux biens communaux (salles, voirie, espaces verts, mobiliers urbains...) nécessitant l'intervention des services techniques, et parfois des services administratifs.

Il est proposé de mettre en place un taux horaire qui sera facturé au fauteur de trouble, lorsque celui-ci sera identifié.

Sur la base du compte administratif 2016, le taux horaire brut chargé moyen des agents des services techniques est de 19.71€ et celui des services administratifs est de 23€.

vote : A l'unanimité, Pour : 20

Bâtiments Communaux – Validation de l'avant-projet définitif pour la maison de santé pluridisciplinaire

Les études du projet de Maison de santé pluridisciplinaire avancent.

Les plans du projet proposés par l'architecte Mme GESLAND ont été présentés aux professionnels

N° parcelle cadastrale	Nom(s) acquéreur(s)	Adresse	Superficie	Prix de vente
Section ZO n°198	Laëtitia GENDRY et Adrien FUSIL	34 Rue du Chardonneret 35 370 ETELLES	664	59 760€

Séance du Lundi 10 juillet 2017 (suite)

de santé ainsi qu'à la Commission Développement économique le 08 Juin dernier. Les professionnels de santé et les élus ont échangé sur le projet, et ils ont donné un avis de principe favorable sur la fonctionnalité et les superficies du bâtiment.

A ce stade, le Conseil Municipal doit valider l'avant-projet définitif (APD) afin de lancer le marché de travaux et de déposer le permis de construire.

Mme Le Maire présente le plan de l'APD. Elle explique que les professionnels de santé ont été concertés. Ils ont d'ailleurs été reçus individuellement par l'architecte pour exprimer leurs besoins.

Mme le Maire présente l'estimation du projet (568 020€ HT)

Mme Le Maire alerte le Conseil Municipal qu'un emprunt sera nécessaire pour financer ce projet. Dans le projet de mandature de l'équipe majoritaire, il n'y avait pas de nouvel emprunt (volonté de désendettement) le portage public demandé par les professionnels, nécessite un emprunt, car les subventions ne suffiront pas. Les loyers ne couvriront pas les annuités d'emprunt et certains professionnels sont déjà locataires de la commune (sages-femmes...). A ce jour, la Commune n'a pas la garantie du docteur PERCHERON qu'il sera remplacé par de nouveaux médecins, donc incertitudes sur les loyers liés à ces installations de généralistes.

Mme BUFFET termine en évoquant un reportage de la Chaîne Publique-Sénat sur les déserts médicaux qui sont des problèmes nationaux.

vote : A l'unanimité, Pour : 20

Finances - Demande de subvention de lancement Feder'Etelles

L'association Feder'Etelles, nouvellement créée, a effectué une demande de subvention de lancement auprès de la Mairie pour la création de leur association.

Mme SAVATTE précise que lors de la réunion de lancement, l'association avait affirmé ne pas avoir de besoin de financement (réunion du 29 Mars 2017).

Mme THEOT pense qu'il faut laisser la chance aux nouvelles associations mais la demande de subvention manque de contenu.

M GAUTHIER a du mal à cibler le but de cette association, la plus-value qu'elle pourrait apporter à la Commune et autres associations.

M. GARNIER précise que la demande concerne une subvention de lancement.

Mme Le Maire confirme et ajoute que seule l'association Cabar'Etelles avait eu une subvention de lancement pour acheter du bois pour fabriquer les tables rondes du cabaret (tables dont la Commune pouvait disposer gratuitement).

le Conseil Municipal décide :

- De ne pas verser de subvention de lancement à l'association Feder'Etelles

vote : Vote à main levée, Pour : 0, Contre : 14, abstention : 0, blancs : 6)

Affaires diverses

- Présentation du projet d'organisation du RIPAME

Mme BUFFET apporte des informations relatives à ce projet (calendrier, coût...).

- Informations sur la réforme des rythmes scolaires

Mme BUFFET informe que les écoles d'Etelles maintiennent la semaine de 4.5 jours à la rentrée, dans le cadre de la 3ème et dernière année du PEDT.

Cette année scolaire sera une année de concertation avec tous les acteurs (réunion bilan en Septembre, sondage parents/enfants, avis des enseignants et Conseils d'écoles).

- Projet partenarial autour de la construction de la structure de jeux au pôle enfance

Mme BUFFET annonce que l'accueil de loisirs et l'APE Robert Doisneau souhaitent participer financièrement au projet d'installation d'une structure jeux au pôle enfance d'Etelles, à hauteur de 1 000€ chacun.

Ils ont donc été concertés pour le choix de la structure.

Coût : 12 000€ donc 10 000€ à charge pour la Commune (ce qui correspond au budget voté en mars 2017).

Mme BUFFET informe que la Commune avait financé la structure de jeux à l'école privée en 1998.

- Décisions prises dans le cadre des délégations de Mme le Maire :

Droit de place Club de kayak de Boulogne sur Mer (170€)

- Révision générale du PLU - Présentation et débat sur le PADD

Mme Le Maire présente le PADD au Conseil Municipal (évolution démographique, logements, objectifs...).

Le Conseil Municipal a débattu sur les objectifs politiques affichés dans le PADD (constructibilité, développement économique, patrimoine naturel et paysager...).

- Mise en compatibilité du PLU - Projet DESERT

Dans le cadre de son extension, l'entreprise DESERT a acquis les terrains nécessaires à son extension à l'ouest du site actuel pour accueillir la totalité de l'entreprise basée à la Guerche de Bretagne et aussi l'antenne de St Jacques de la Lande. Elle doit construire rapidement des bureaux et ne souhaite pas attendre l'approbation de la révision générale du PLU pour pouvoir s'agrandir.

Par conséquent, une déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLU est nécessaire pour construire et elle portera sur 3 points : changement du zonage agricole en zonage économique, réduction de la marge de recul par rapport à la RD 178, et suppression d'un espace boisé classé.

La procédure est portée par la Commune mais la mission est prise en charge par l'entreprise car il s'agit d'une demande privée.

M. DESILLE alerte sur les marges de recul. Toutes les marges de recul de ce secteur seront supprimées dans le cadre de la révision générale du PLU.

- Mme ROBIN demande comment s'est passée la soirée du feu d'artifice/ Fête de la Musique car elle n'a vu qu'un encart dans la presse parlant du forum des associations. Mme Le Maire répond que cette soirée a été un franc succès avec environ 1 500 personnes présentes. L'orchestre La Belle Famille a été très apprécié, et a drainé des personnes extérieures à la Commune.

- M. GARNIER constate que les boulevards derrière chez lui ont été abattus. Il fait état d'un courrier à ce sujet adressé en mairie en 2013 pour lequel il n'avait pas eu de réponse écrite. Mme le Maire répond que le responsable des services techniques était passé et avait apporté la réponse (c'est l'élagueur missionné par la commune qui décide quand les arbres deviennent dangereux). M GARNIER dit qu'il en a reparlé à un Conseil Municipal en 2015. Il regrette le manque de communication.

Stéphane Davenel souligne que les boulevards ont été abattus en 2017 car ils ont été diagnostiqués malades par l'élagueur. Ce n'était pas le cas en 2015.

- Mme Le Maire invite tous les élus à interpeller les personnes prises en flagrant délit d'incivilités. En effet depuis quelques mois certains adolescents sont régulièrement surpris causant des dégâts aux équipements publics. Chaque élu peut intervenir s'il constate lui-même ces débordements.

Séance du Lundi 2 Octobre 2017

Présents : Mme MORICE Marie-Christine, Maire, Mmes : BARBOT Aurélie, BUFFET Christèle, HARNOIS Rachel, LE SOLLIEC Monique, LOUAPRE Marina, LOUVEL Valérie, ROBIN Catherine, SAVATTE Stéphanie, THEOT Blandine, MM : DAVENEL Stéphane, DESILLE Arnaud, FESSELIER Laurent, GARNIER Jean-Pierre, GAUTHIER Vincent, LEGOURD Christian, MAUDET Bernard, MAUXION Jean-Luc, ROUSSELET Guy, THÉBERT Noël, TUMOINE Daniel

Excusé : M. TURMEAU Nicolas

Secrétaire de séance : M. FESSELIER Laurent

Mme le Maire propose de retirer le point n°13 de l'ordre du jour sur la création du poste de Responsable de gestion budgétaire, financière et paie car la collectivité est toujours dans l'attente de la confirmation de la prolongation du détachement d'un agent au Musée du Louvre. Le Conseil Municipal accepte.

Mme Le Maire invite le Conseil Municipal à valider le compte-rendu/PV de la dernière séance.

M. GARNIER demande si le c'est le PV qui a été envoyé par mail ? Elle confirme.

Le compte-rendu/PV de la séance du Conseil Municipal du 10 Juillet 2017 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

ZAC de la Plesse - Vente de lots

Mme Le Maire informe qu'il reste 7 lots à vendre sur la tranche 1.

Une rencontre va être provoquée avec le groupement de maîtrise d'œuvre (Paysage de l'Ouest, ABE et Cabinet LEGENDRE) pour démarrer les études de la tranche 2. (tableau n°1)

Vote : A l'unanimité Pour : 21

2) Vie municipale – Adhésion au label « Villes et Villages Fleuris »

Afin de continuer à être labellisée, il est proposé au Conseil Municipal d'Étrelles d'adhérer au conseil National des Villes et Villages Fleuris. Pour 2017, la cotisation est fixée à 200€.

M. DAVENEL indique qu'il s'agit clairement d'un désengagement de l'État. Avant, le comité avait des subventions de l'État. Il n'en a plus et reporte donc la dépense sur les Communes.

M. DAVENEL précise que le prix est forfaitaire en fonction du nombre d'habitants.

Vote : A l'unanimité Pour : 21

Finances locales - Solidarité nationale pour les victimes de l'ouragan IRMA

A la suite du passage de l'ouragan IRMA, qui a frappé si douloureusement la population avec de nombreux décès et entraîné des dégâts considérables,

Mme Le Maire propose de réaliser un don à 200€ pour venir en aide aux sinistrés de l'ouragan IRMA.

La dernière fois que la Commune a donné une aide financière pour une catastrophe naturelle, c'était pour Haïti.

Le Conseil Municipal propose de donner 100€ à chacune des deux associations Protection Civile, Croix Rouge.

Vote : A l'unanimité Pour : 21

Finances locales - Subvention à caractère humanitaire pour l'association 4Étrelles

Association créée dans le cadre du déroulement de l'édition 2018 du 4L Trophy à laquelle participent Thomas ROSSARD et Jean OLLIVIER. Cette 21ème édition du 4L Trophy se déroulera du 15 au 25 Février 2018.

L'objectif du 4L Trophy est d'acheminer des fournitures scolaires aux enfants les plus démunis du Maroc.

M. ROSSARD est originaire d'Étrelles, cette aventure présente un caractère humanitaire, Mme Le Maire propose d'attribuer à l'association 4Étrelles la subvention forfaitaire de 59€.

Vote : A l'unanimité Pour : 21

Assainissement collectif - Rapport annuel 2016 du délégué sur le prix et la qualité du service

Chaque année, la Commune doit approuver le rapport d'activités du délégué pour l'assainissement collectif, rédigé par la Nantaise des Eaux, gestionnaire du réseau jusqu'au 31 Décembre 2016 (rapport

disponible en Mairie et envoyé par mail le 25/07/2017).

Vote : A l'unanimité Pour : 21

Finances locales - Indemnité de conseil du Receveur Municipal

Comme chaque année le Trésorier de Vitry, M. Didier CREAC'H, par application de l'arrêté interministériel du 16 Décembre 1983 et du 12 Juillet 1990, a fait une demande à la Commune pour l'indemnité de conseil d'un montant de 717.39€ pour un taux de 100% pour l'année 2017.

Mme ROBIN demande si cette indemnité lui revient ou revient aux services. L'indemnité est réservée au Trésorier.

Vote : Vote à main levée, Pour : 20, Contre : 1

Vitry Communauté Modification des statuts

Vu la délibération du Conseil Communautaire n° 104 du 7 juillet 2017 relative à la modification des statuts de Vitry communauté en procédant à un ajout de compétences obligatoires et facultatives relatives à la GEMAPI au 01 janvier 2018 ;

Vote : A l'unanimité, Pour : 21

Vitry Communauté Avenant au service commun d'instruction des autorisations d'urbanisme

Le Conseil Communautaire du 7 juillet 2017, après avis du bureau des Maires du 22 mai dernier, a validé l'avenant n°1 de la convention qui lie la Commune d'Étrelles au service commun d'instruction des autorisations d'urbanisme.

Les évolutions portent sur :

- La suppression de la mission de « contrôle de conformité »
- La simplification avec seulement 2 niveaux de conventionnement
- La réduction du coût de revient à 180 EUR l'équivalent PC pour 2016

M. MAUXION demande qui exerce les contrôles de conformité à Étrelles. Il s'agit de Laurent FESSELIER, Adjoint à l'urbanisme.

Vote : A l'unanimité, Pour : 21

Tableau n°1

N° de lot	N° parcelle cadastrale	Nom(s) acquéreur(s)	Adresse	Superficie	Prix de vente
1-17	Section ZO n°189, n°164 et n°210	Elodie PAINTURIER et Fabien VIEL	36 Boulevard Châteaubriand 35 500 VITRE	638	57 420€
1-36	Section ZO n°197	Solène GARDAN et Sébastien GARDAN	2 Hameau de la Touche 35 370 BREAL SOUS VITRE	627	56 430€
1-35	Section ZO n°196	Charlène DEGARDIN et Germain DEGARDIN	10 Rue de Vendée 35 370 ETRELLES	579	52 110€

Vie municipale

Finances locales - Demande de subvention au titre du FNADT (Maison de santé)

Opération : Construction d'un pôle santé pluri-disciplinaire

Mme Le Maire indique que pour les 3 prochaines délibérations, il s'agit seulement d'une actualisation des montants.

Mme ROBIN demande si les travaux doivent débuter en 2017 pour toucher les subventions. Mme Le Maire confirme. (Tableau n°2)

Vote : A l'unanimité, Pour : 21

Finances locales - Demande de subvention auprès de la Région Bretagne (Maison de santé)

Vote : A l'unanimité Pour : 21

Finances locales - Demande de subvention auprès du Conseil Départemental (Maison de santé)

Vote : A l'unanimité Pour : 21

Finances locales - TVA sur option pour les travaux et futurs loyers de la Maison de santé

La commune d'Étrelles va construire une maison de santé pluridisciplinaire afin d'améliorer sa capacité d'accueil des professionnels des secteurs médical et paramédical.

Les dépenses de travaux pour ce type de bâtiment ne sont pas éligibles à la récupération de TVA par le biais du F.C.T.V.A, seules les communes les plus démunies en terme de professionnels de santé pouvant en bénéficier. Étrelles, bien que considérée dans une zone « fragile » par l'ARS, ne fait pas partie des communes concernées.

Afin de pouvoir récupérer la TVA sur les travaux qui seront engagés, la commune doit soumettre ce projet à la TVA sur option auprès du service des impôts des entreprises de Vitré.

Vote : A l'unanimité Pour : 21

QUESTIONS DIVERSES

- Décisions prises dans le cadre des délégations de Mme le Maire :

- 2017-07 : Tarifs cantine

Mme BUFFET indique que le contrat avec la Maison de retraite rentre dans sa 3ème année. Il a été proposé d'augmenter de 0.06 cts € sur les repas des élémentaires mais pas sur les maternels.

- 2017-08 : Tarifs de garderie

Mme BUFFET souligne que les tarifs n'ont pas augmenté depuis 2 ans.

- 2017-09 : Location Maison des Associations à M. GOUJON (cours de musique) à 460€

- 2017-10 : Location salle parquet au GRYMADA (460€)

- Présence d'un camion galette le mercredi de 16h à 20h Place Chanoine Delalande à partir du 04 Octobre.

M. MAUXION demande le nom de la personne pour communiquer à l'ACAE

- Extension du modulaire de cantine de l'école publique aux vacances de la Toussaint.

Mme BUFFET informe que, du fait de l'augmentation des rationnaires cette année, la capacité du modulaire de cantine atteint ses limites. Il est donc nécessaire de rajouter des barrettes au modulaire actuel pour l'agrandir (de 48 à 75 places). Coût des travaux : 20 100€ HT.

Elle signale que l'ensemble des Communes d'Ille et Vilaine ont été interrogées pour trouver un modulaire d'occasion. Il n'y a pas eu de retour fructueux, car seuls les modulaires de la marque peuvent s'adapter sur le modulaire actuel (contraintes techniques).

Mme Le Maire précise qu'une consultation n'est pas obligatoire car en dessous du seuil des 25 000€ HT. Elle ajoute que le projet de construction d'un restaurant en dur avait été mis en tranche conditionnelle dans le marché du pôle enfance (370 000€ HT). Avec la construction de la maison de santé, le restaurant scolaire est reporté. L'extension permettra donc de voir venir de l'augmentation des rationnaires d'ici là.

- Déploiement des compteurs Linky sur la Commune d'Étrelles à partir de Décembre 2017.

Mme Le Maire constate que ce sujet fait polémique actuellement. Elle a sollicité l'intervention d'Enedis pour une réunion publique mais qu'Enedis a décliné l'intérêt de cette réunion.

M. DAVENEL apporte quelques informations complémentaires : Les Communes ne peuvent pas s'opposer au déploiement des compteurs Linky. Celles qui ont essayé ont été déboutées par les tribunaux.

Les particuliers peuvent s'opposer mais cela est très difficile quand le compteur se trouve à l'extérieur.

M. GAUTHIER demande si une

Tableau n°2

Dépenses	En € H.T.	Recettes espérées	En €
Etudes préalables	18 000	DETR	120 000
		FNADT	95 403
		Contrat de Pays-Région	50 000
Maîtrise d'œuvre	45 000	Autofinancement	370 617
Travaux de construction	573 020		
Total opération	636 020	Total opération	636 020

communication est prévue sur ce sujet. Un article sera diffusé dans l'Étrelais.

- Test à la fumée dans le réseau d'eaux usées par le cabinet SBEA le mardi 03 et mercredi 04 Octobre.

M. DAVENEL informe que 7km de réseau vont être contrôlés. Les branchements non-conformes devront se mettre en conformité. Rassemblement départemental des sapeurs-pompiers d'Ille et Vilaine le samedi 07 Octobre 2017

M. MAUDET, Président du Syndicat, annonce que les élus sont invités au verre de l'amitié offert par le Syndicat de la Savatrais à partir de 11h.

Remerciement de la famille LECHEVALLIER pour les condoléances de la Commune suite au décès de Marcel LECHEVALLIER

- Nuisances LGV

Mme Le Maire informe qu'une réunion est prévue sur ce sujet le 03 Octobre en Préfecture d'Ille et Vilaine.

Un cahier de doléances a été mis à disposition des Étrelais à l'accueil de la Mairie début août. Une copie sera transmise au préfet.

M. MAUXION constate que les bruits sont plus importants quand il n'y a pas de vent. Mme Le Maire a participé à une réunion sur ce même sujet en Préfecture de la Mayenne et de la Sarthe. Les dirigeants d'EIFPAGE étaient présents.

Les Maires ont obtenu que les tests de bruit, prévus normalement 6 mois après la mise en service, soient avancés avant la fin 2017.

Ils détermineront aussi avec Eiffage la localisation des 100 points de contrôle.

Il a été abordé également la question de la perte de valeur des habitations. Mme Le Maire indique qu'il n'est pas question qu'une exonération éventuelle décidée par l'Etat soit supportée par les Communes. Elle devra être compensée par l'Etat.

- Perturbation TNT sur la zone Ouest en début d'année 2018 suite à une intervention sur le réseau.

- M. DAVENEL informe qu'une réunion publique est prévue le 18 Octobre à 20h sur le déploiement des bornes d'apports volontaires sur tout le reste de bourg non-équipé aujourd'hui.

Vie scolaire

École Robert Doisneau C'est la rentrée !

Après une belle fête pour les 10 ans de l'école qui clôtura l'année 2016/2017, l'association des parents d'élèves entame cette nouvelle année scolaire avec divers temps forts : le vide-grenier (le 08/10/2017), la fête de Noël le 03/12/2017 avec le cinéma théâtral de la troupe La Cicadelle – « La magie de Noël », et la fête de l'école, qui viennent soutenir les projets de l'école Robert Doisneau. L'APE a aussi pour rôle de contribuer à la vie et à l'animation de l'école au côté de l'équipe pédagogique. Tout parent désireux de venir nous rejoindre ou nous prêter main-forte lors de ces manifestations, est le bienvenu !
Pour toutes informations, retrouvez-nous sur notre site internet : www.ecole-etrelles-ape.fr
Ou <https://www.facebook.com/ape.robertdoisneau>

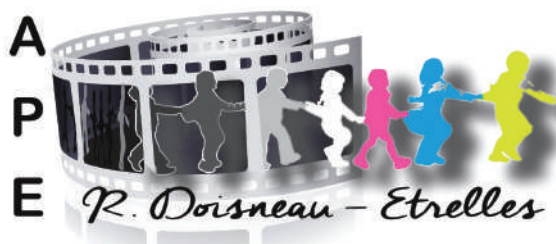
APE Robert Doisneau



Les 10 ans de l'école Robert Doisneau

L'association propose à la location divers matériels pour vos fêtes, réunions ou événements divers : friteuse, percolateurs, crêpière, congélateur.

Pour plus d'informations : www.ecole-etrelles-ape.fr/location



Informations pratiques

N'hésitez pas à consulter notre site internet pour avoir plus d'informations.
<http://www.ecole-doisneau-etrelles.ac-rennes.fr>
Pour toute information, vous pouvez contacter l'école au 02.99.96.75.83 le soir à partir de 16h15, le vendredi toute la journée et le midi de 12h à 13h30. Nous accueillons les enfants de la toute petite section au CM2.

Vie scolaire

École Notre Dame de Lourdes

Quelques dates

- **Dimanche 17 décembre 2017** : Arbre de Noël
- **Samedi 24 mars 2018** : Portes Ouvertes

Rentrée

La rentrée s'est très bien passée. L'école compte 9 classes, onze enseignants, huit salariées OGEC et 4 AVS.

Notre communauté éducative, ce sont aussi les associations de l'école (OGEC, APEL, AJE), les familles, les bénévoles... Chacun à sa manière oeuvre pour voir chaque enfant grandir et s'épanouir.

Le fil conducteur de l'année est «animaux / anim'mots». Que cette année soit donc animée, pleine de jolis mots, sans trop de maux !

Des travaux pendant l'été.

L'école s'est de nouveau embellie pendant l'été ! Des travaux de peinture ont été réalisés par les parents de l'APEL. Des tableaux blancs ont été installés dans les classes. On attend maintenant l'arrivée de vidéo-projecteurs interactifs dans chaque classe élémentaire (Cet investissement a été possible grâce à une action de Vitré Communauté).

Des poules à l'école !

En collaboration avec l'AJE, un projet de poulailler est en cours. Les poules devraient arriver au début du printemps. De plus, les élèves continueront bien sûr à profiter du jardin pédagogique et du bassin aquatique.

Courses de Rollers

Le 10 septembre, l'OGEC a organisé la première édition des «courses de Rollers». Une journée riche en animations : balade à motos le matin, repas le midi, courses de Rollers, démonstrations de hockey sur rollers, de danse sur rollers, de slalom, spectacle des jongleurs de La Guerche...

Voyage scolaire à La Bourboule

Du dimanche 24 septembre au samedi 30 septembre, les élèves de CM1 et CM2 sont allés en voyage scolaire à La Bourboule. Vous pouvez retrouver des photos et des films de cette très belle semaine sur le blog de l'école.

Classe Poneys

Du mercredi 4 octobre au vendredi 6 octobre, les élèves de CE1 ont eu la chance de partir en voyage scolaire à Bruz au centre équestre Fénicat.

Quelques autres projets...

Les élèves continueront à apprendre avec le jardin pédagogique. Les CP-CE1-CE2 feront du judo, les CM1-CM2 de l'escrime. Les CM1-CM2 joueront au théâtre. Les MS et GS participeront aux jeux départementaux de l'UGSEL...

Informations pratiques

Tél. 02 99 96 62 19

Mail : endletrelles@wanadoo.fr

Blog : <http://ecole-ndl-etrelles.over-blog.com>

Inscriptions/Renseignements : Ne pas hésiter à prendre rendez-vous avec le directeur Roland Bertel.

APEL

Les familles sont venues nombreuses fêter la fin de l'année scolaire lors de la traditionnelle kermesse de l'école.

Cet été, des travaux de menuiseries ont été réalisés pour améliorer l'espace de vie de nos enfants. L'APEL a contribué à différents travaux de peinture.

La rentrée scolaire s'est bien déroulée, toujours au rythme de 4.5 jours par semaine.

Fin septembre, 62 CM1 & CM2 ont apprécié leur semaine à la Bourboule où ils ont découvert différents thèmes (volcan, Moyen âge, randonnée, ...).

L'APEL, ainsi que les différentes actions de l'école (vente croissant, saucisson, fromage...), ont contribué à la participation à ce voyage.

D'autres séjours sont également proposés pour les autres classes (Classe Poney, ...).

Nous prévoyons de continuer, naturellement à se mobiliser pour le Téléthon, renouveler une soirée jeux en famille, le troc livres.

Nous arrivons déjà à la fin de l'année. Le 17 décembre 2017, se déroulera l'Arbre de Noël qui aura pour thème les Ani»Mots».

Un joli jeu de mots qui nous a bien inspiré.

Un grand Merci à tous ceux qui donnent de leur temps dans les différents rendez-vous de l'association. Votre présence joue un rôle important dans la scolarité de vos enfants.

L'équipe de l'APEL.



AFN

Le jeudi 6 juillet 2017, l'Association des anciens combattants AFN et Soldats de France a organisé son voyage annuel (43 participants).

Direction Le Perche Sarthois où un petit déjeuner à la ferme a été servi.

- Visite d'un élevage de cerfs
- Visite commentée du Musée de la musique mécanique à Dollon, collection unique et originale.
- Déjeuner au restaurant
- Visite commentée du dépôt Musée des trains à Beillé

De retour à Etreilles à 18h45, le verre de l'amitié des participants.

Cette journée restera un excellent souvenir.

Merci à tous pour votre participation.

Le Président



AJE (Association Jardisport d'Etreilles)

Côté jardin

Dans le jardin pédagogique de l'école Notre Dame de Lourdes, les légumes ont bien poussé pendant l'été. Nous arrivons au moment de la récolte, récompense des efforts faits par les enfants et moment de grande joie pour tous. Courges de toutes sortes, betteraves, poireaux, salade ... de quoi alimenter les fourneaux de Marie Claude ! Cette année, nous avons mis en culture de grosses courges, curiosités péruvienne et italienne. Compte tenu du printemps très ensoleillé, la récolte automnale des tomates et des courgettes a été plus faible que l'an dernier.

Nous allons finaliser notre projet de barrière pour permettre aux enfants de circuler librement dans le jardin pendant les récréations. Ce sera un temps pour apprendre à respecter le travail des autres. Ce projet terminé, nous débiterons le projet de poulailler pour, nous l'espérons, le mettre en



service au printemps prochain. Trois poules pour que les enfants puissent récolter les œufs et peut être des poulets que nous ferons éclore à l'école. Les enfants découvriront le cycle d'un poulet et d'une poule.

Nous allons aussi ouvrir une de nos boîtes de l'hôtel à insectes qui accueillent les abeilles solitaires, premières pollinisatrices du printemps. Ces abeilles ont un cycle de vie bien différent de nos abeilles communes qui nous donnent le miel.

Notre jardin pédagogique s'étoffe un peu plus chaque année, toujours dans le souci de sensibiliser les enfants à

la préservation de la nature et à la qualité de ce que l'on peut manger.

Côté sport

La rentrée a commencé «sportivement» avec la «Ola de l'UGSEL». En effet, la semaine de la rentrée, tous les élèves de l'école Notre Dame de Lourdes, du CP aux CM2, ont participé à un grand jeu collectif. De quoi lancer l'année sur les rails de la solidarité et de la coopération.

Notez le «défi sportif en famille» qui aura lieu le 15 avril 2018. Commencez déjà à vous entraîner en famille !



Anim'Etreilles

St Sylvestre 2017

Depuis plusieurs années l'équipe d'Anim'Etreilles organise la St Sylvestre « autrement » le 31 décembre de 12h à 18h à la Salle St Hippolyte à Etreilles. Cette année le coût du repas sera de 35 € par personne boisson comprise. Les réservations se feront courant novembre 2017 à :

La Boulangerie Hunault - 3 Rue Marquise De Sévigné - 35370 ETELLES - Tél : 02 99 96 77 44
Le paiement s'effectuera à la réservation

Vie associative

Gymnastique volontaire

C'est la rentrée pour tous les licenciés de la section gymnastique volontaire avec une bonne participation cette année.

Il est toujours temps de s'inscrire, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Comme les années passées, nous proposons deux cours de découvertes.

Les cours ont lieu : le lundi pour les seniors gym douce de 14h à 15h, le mercredi LIA (aérobic, cardio) de 19h30 à 20h30, et/ou de renforcement musculaire de 20h30 à 21h30.

Peu importe la performance, le plus important est de prendre plaisir à



pratiquer une activité physique dans une bonne ambiance et en toute convivialité.

**Pour tout renseignements :
06 10 29 35 54 ou par mail :
présidente072@epgy.fr**

I Fesselier

Soirée réussie pour la première Zumba party organisée vendredi 3 novembre à la salle de sports à Etreilles. Plus d'une centaine de participants sont venus s'amuser et passer un bon moment entre amis dans une ambiance festive et dynamique pendant 2h de danse entraînante et rythmée.

Après cette première expérience satisfaisante, rendez-vous l'année prochaine avec encore plus de participants



ESE Basket

Les 180 licenciés du club de basket ESE ont démarré la saison des entraînements et pris la route des matchs. Second mandat de Président pour Frédéric PAYSANT entouré d'un bureau quasi mixte, tout comme ce sport collectif qui compte parmi ses effectifs autant de filles que de garçons.

Nous profitons de cet ETRELLAIS de début de saison pour remercier une nouvelle fois les sponsors du club qui sont de plus en plus actifs en étant parfois même bénévoles au sein du club. En témoigne leur présence aux côtés des 120 bénévoles de la fête du mini-basket de mai dernier : cette fête fut une première pour le club et une véritable réussite grâce à tous. Félicitée par plusieurs structures (dont le Conseil Général), ESE est maintenant sollicitée pour organiser d'autres FETES DU MINI BASKET ! Peut-être en 2019 ...

Pour cette année sportive, les projets sont nombreux mais les licenciés et le niveau sportif du club restent au cœur des préoccupations : le club travaille activement à un projet salarié.

A noter les prochains événements 2017-2018 : participation au TELETHON (9 et 10/12), puis l'Arbre de Noël des jeunes 5-10 ans (16/12). L'année prochaine, notez la galette des rois le 13 janvier. Pour la fin d'année/de saison, des idées sont dans les baskets !

Retrouvez toutes les informations utiles, la liste de nos sponsors, les matchs à ne pas manquer, les compositions des équipes et coordonnées des encadrants sur le site : <http://www.etreillesbasket.fr/>

Carole PILARD pour l'ESE



AS Etreilles Football

La saison 2017-2018 a commencé officiellement le 20 août par la coupe de France. Le parcours en coupe pour cette nouvelle saison ne restera pas dans les annales du club pour l'équipe fanion, mais l'équipe réserve espère effectuer un beau parcours.

L'ensemble des dirigeants est à pied d'œuvre depuis de nombreuses semaines, un grand merci à tous pour tout cet investissement.

L'école de foot est constituée de 2 équipes pour la catégories U6 et U7 ainsi que pour les U8 et U9. Les entrainements ont lieu le mardi soir de 17h à 18h30.

Pour cette saison nous avons 1 équipe en U11 et 2 en U13, le début de championnat est très encourageant en termes de résultats mais surtout de jeu, la mise en place d'un entrainement supplémentaire le vendredi soir semble très bénéfique. Entrainement le mercredi après-midi de 15h à 16h30

et le vendredi de 18h à 19h

Après une bonne saison au sein du Groupement du Plessis, nos jeunes U15 ; U17 et U19 vont pouvoir poursuivre leur progression. Nous avons 3 équipes U15, 2 U17 et 2U19. L'ensemble des clubs du groupement a souhaité la constitution d'une 2ème équipe U19 afin de permettre à l'ensemble des jeunes de jouer dans leurs catégories et de disputer un championnat plus relevé.

Avec un groupe senior de 45 joueurs, les départs et arrêts de quelques joueurs ont été compensés. L'équipe dirigeante souhaite obtenir le maintien en D2 le plus rapidement possible. Pour l'équipe réserve qui est en D4, l'objectif est de bien figurer sur la première partie de saison et de jouer les premiers rôles lors de la 2^e phase et bien sûr de réaliser en bon parcours en chalonge des réserves.

Le club est très heureux d'enregistrer

l'arrivée de Laurent Métivier qui épaulera Philippe Crossouard et Jorge Simoes pour l'encadrement des seniors.

Si nous arrivons à allier PLAISIR, RESPECT, CONVIVIALITE, les résultats seront forcément au rendez-vous et nous pourrons alors avoir des ambitions au classement.

Le club peut compter sur un nombre important de bénévoles toujours prêt à s'investir lors des différentes manifestations. (Choucroute du 28 octobre 2017 ; Loto du 20 janvier 2018 et tournoi du 2 juin 2018).

Toutes les personnes souhaitant prendre une licence au club de l'AS Etreilles sont les bienvenues. Toutes les informations sont sur le site du club <http://etrellesfootball.footeo.com/>

Bonne saison à toutes et à tous

Sportivement



Vie associative



4L Trophy

Nous sommes 2 Etrellais de 21 ans ayant soif d'aventures et de voyages. Nous avons décidé de nous lancer dans une expédition hors du commun.

Thomas Rossard, étudiant en Master des Stratégies Marketing et Communication à l'ISME de Nantes en alternance chez les Pépinières Minier du Groupe Terrena (49)

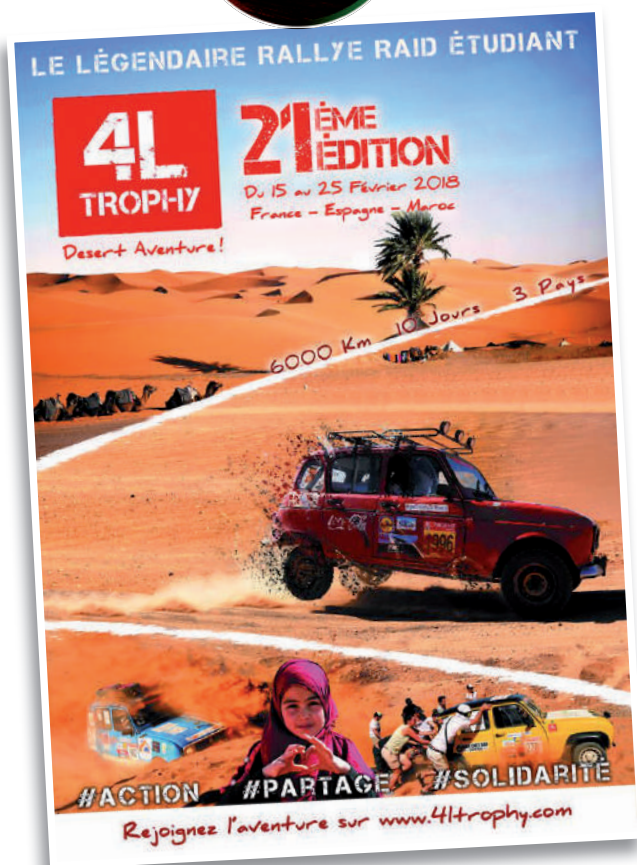
Jean Ollivier, diplômé du BTS Maintenance des Systèmes de Production et actuellement chez SVA Jean Rozé (35)

Le 4L Trophy 2018 est un raid humanitaire à travers le Maroc à bord d'une Renault 4L. Cette course a pour but d'apporter à des enfants démunis du sud marocain des fournitures scolaires, sportives...

Nous avons donc créé l'association 4 Ételles afin de participer à cette édition (et bien d'autres si possible). Nous avons à cœur d'aider les enfants marocains et de vivre une expérience incroyable avec des milliers d'autres participants.

Pour réussir, nous sommes à la recherche de fonds et de dons matériels (fournitures pour les enfants).

Si vous souhaitez nous aider dans cette aventure ou pour tout autre renseignement, vous pouvez nous contacter : **06.83.92.38.56 - 4etrelles@gmail.com - FB : @4Etelles**



Tacots et Turbos

La saison 2017 se termine pour TTS, l'heure du bilan pour une année qui restera pour notre club, très spéciale.

Une 4^e année de progression :

Plus d'adhérents : 42 membres au compteur

Plus de Tacots et Turbos : Corvette C3, Renault 4, Simca 8, Jeep Willis, Alfa Spider...

Plus d'événements : Mars soirée du club. Avril Fête du Printemps Rannée. Mai Art en ciel Argentré, sortie Dinan. Juin Forum des associations Etelles, Lions club Vitré. Septembre Course des Rollers Etelles, balade Ste Suzanne. Octobre Amicale des pompiers Argentré, Balade et Présentation atelier du club.

Et surtout, pour le 4^e anniversaire de notre club, nous avons le plaisir de lui offrir un Quartier General pour réunir ses membres et un Atelier pour entretenir ses Tacots et ses Turbos. Deux espaces et des équipements indispensables pour maintenir en bon



état de conservation notre patrimoine automobile. Et cerise sur le gâteau, le tout basé à Etelles.

Après quelques travaux d'aménagement, notre QG et notre atelier devraient être opérationnels dès janvier prochain. L'inauguration est planifiée au printemps prochain.

Ce QG et cet atelier viennent s'ajouter aux avantages déjà proposés aux membres du club, des tarifs privilégiés sur l'Assurance et le contrôle technique, une Renault 6 disponible pour les sorties, un Barnum...

N'hésitez pas à contacter les membres du bureau pour tout complément d'information :

• Président : Thierry Paillette
06 32 14 05 94
paillette.thierry@orange.fr



- Trésorière : Cindy Thouin
06 78 54 34 88
mickael.thouin-morice@orange.fr
- Secrétaire : Jacques Portanguen
06 75 43 56 05
jacques.portanguen@wanadoo.fr
- Sorties du club : Didier Meslif
06 88 39 01 90
didiermeslif@orange.fr
- Atelier/Local : Hervé Jouault
06 82 93 50 04
herve.jouault@zf.com et
Franck Guillou 06 86 53 33 74
fgexp@msn.com

Site web: www.tts-bzh.fr
Email : accueiltts@gmail.com

**CALENDRIER DES FETES 2017 - 2018
COMMUNE D'ETRELLES**

MOIS	DATE	MANIFESTATION	ORGANISATEUR	LIEU
NOVEMBRE	3	Zumba géante	Gymnastique	Ancienne Salle des Sports
	12	Commémoration 1914/1918	AC-AFN	Salle des Mariages
	15	Assemblée générale	Association de pêche	Salle des Mariages
	19	Tournoi de Badminton	Le Volant Etrellais	Ancienne Salle des Sports
	19	Tournoi de Badminton	Le Volant Etrellais	Nouvelle Salle des Sports
	19	Tournoi de Badminton	Le Volant Etrellais	Salle Parquet
DECEMBRE	3	Arbre de Noël	APE Ecole Publique	Pôle Enfance
	5	Regroupement cantonal	AC-AFN	Salle Saint Hippolyte
	8	Téléthon Tournoi de Badminton	Le Volant Etrellais	Nouvelle Salle des Sports
	8 au 10	Téléthon	Feder'Etrellais	Ancienne Salle des Sports
	9	Téléthon Thé Dansant	Feder'Etrellais	Salle des Mariages
	15	Tournoi de Badminton	Le Volant Etrellais	Nouvelle Salle des Sports
	16	Arbre de Noël	Basket	Nouvelle Salle des Sports
	16 et 17	Arbre de Noël	OGEC Ecole Privée	Ancienne Salle des Sports
	21 et 22	Marché de Noël	ACAE	Ancienne Salle des Sports
	27	Tournoi Jeunes Badminton	Le Volant Etrellais	Ancienne Salle des Sports
	29	Tournoi Foot en salle	Foot	Ancienne Salle des Sports
31	Saint Sylvestre	Anim'Etrellais	Salle Saint Hippolyte	
JANVIER	11	Galette des Rois	Club de l'Amitié	Salle Saint Hippolyte
	12	Assemblée Générale	AC-AFN	Salle des Mariages
	13	Galette des Rois	Basket	Salle de Réunion Complexe sportif
	19	Galette des Rois	Théâtre	Salle des Mariages
	20	Loto	Foot	Ancienne Salle des Sports
	27	Remise Bacs pucés	SMICTOM	Salle des Mariages
	28	La Générale	Théâtre	Salle Saint Hippolyte
	31	Galette des Rois	Gymnastique	Salle des Mariages
FEVRIER	3 au 25	Pièce de Théâtre	La Théâtre	Salle Saint Hippolyte
	16	Tournoi Loisirs Adultes Badminton	Le Volant Etrellais	Nouvelle Salle des Sports
MARS	3	Concours de pêche	Association de pêche	Plan d'eau
	10	Repas	Tacots et Turbots	Salle Saint Hippolyte
	14	Gai Savoir	Club de l'Amitié	Salle Saint Hippolyte
	17	Repas Bénévoles	Foot	Salle Saint Hippolyte
	23	Concours de Belote	Club de l'Amitié	Ancienne Salle des Sports
	24	Repas	Badminton	Salle Saint Hippolyte
	24	Chasse aux Œufs	Anim' Etrellais	Salle Saint Hippolyte
AVRIL	7 et 8	Braderie enfants	Accueil de Loisirs	Ancienne Salle des Sports
	14 et 15	Spectacle	3.2.1. Parents	Salle Saint Hippolyte
	27	Loto	Club de l'Amitié	Salle Saint Hippolyte
MAI	3	Don du sang	EFS	Salle Saint Hippolyte
	13	Commémoration 1939/1945	AC-AFN	Salle des Mariages
	25	Palet	Club de l'Amitié	Ancienne Salle des Sports
	26 et 27	40 ans	Gym. Volontaire	Salle Saint Hippolyte
JUIN	2	Tournoi Foot	Foot	Terrain de sport
	8 ou 9	Assemblée Générale	Basket	Salle de Réunion Complexe Sportif
	10	Journée conviviale rando VTT et pédestre	Mieux vivre à Etrellais	
	15	Assemblée générale	Badminton	Salle de Réunion Complexe Sportif
	15	Badminton Bad Party	Le Volant Etrellais	Nouvelle Salle des Sports
	16	Loto de pêche	Association de pêche	Ancienne Salle des Sports
	22	Fête de l'école	APE Ecole Publique	Pôle Enfance
	22	Fête de la Musique	Anim'Etrellais	Ancienne Salle des Sports
JUILLET				
AOÛT	26	Kermesse	Association Hyacinthe Hévin	Ancienne Salle des Sports
	28	Don du sang	EFS	Salle Saint Hippolyte
SEPTEMBRE	15	Lacher de Truites	Association de pêche	Plan d'eau
	19	Marche	Club de l'Amitié/Asso Madagascar	
	28	Concours de Belote	Club de l'Amitié	Ancienne Salle des Sports
OCTOBRE	13 et 14	Vide grenier	A.P.E. Robert Doisneau	Ancienne Salle des Sports



*Classes 7 Samedi 14 Octobre 2017
Photo Nicole Poivre Domalain*